

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
20 janvier 2006  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 20 janvier 2006, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Timor-Leste auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre (voir annexe) qui vous est adressée par S. E. M. Mari Bim Amude Alkatiri, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, demandant la création au Timor-Leste d'un « bureau politique spécial ». Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire  
et plénipotentiaire,  
Représentant permanent  
(*Signé*) José Luis **Guterres**



**Annexe à la lettre datée du 20 janvier 2006, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
du Timor-Leste auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je m'adresse à vous aujourd'hui à propos des difficultés et des besoins qui continuent d'être ceux du Timor-Leste.

À l'issue de consultations avec le Président Xanana Gusmão, je peux vous informer que nous sommes convenus que la mission du Bureau actuel des Nations Unies au Timor-Leste devrait prendre fin le 20 mai 2006.

Toutefois, considérant le processus de consolidation politique, dont les élections sont une composante, à savoir les élections prévues pour la désignation d'un parlement national et d'un président en 2007, nous voudrions demander que l'ONU envisage de créer au Timor-Leste un « bureau politique spécial » qui comprendrait les éléments suivants :

1. Assistance électorale. Il s'agit d'apporter au Gouvernement un appui technique et logistique dans ce domaine.

2. Conseillers civils. Comme vous le savez, nous avons certes fait continuellement des progrès pendant la durée du mandat du Bureau actuel, mais il reste des domaines vitaux où nous avons encore besoin d'une assistance sûre et régulière, à savoir les secteurs de la justice et des finances.

3. Le Timor-Leste a encore besoin d'être soutenu dans le domaine de la formation de policiers. Ce soutien peut certes être fourni par le biais d'arrangements bilatéraux, mais il importe que l'ONU demeure associée au programme de formation. Par ailleurs, étant donné que les élections doivent avoir lieu en 2007 et qu'il faut veiller au renforcement du dialogue et de la coopération entre les éléments chargés de la sécurité est-timorais et indonésiens afin de prévenir les tensions et les conflits le long de la frontière, nous estimons que le déploiement de 15 à 20 « attachés de liaison militaires » relevant du « bureau politique spécial » serait d'une importance capitale.

Long est le chemin que nous avons parcouru depuis les jours sombres de septembre 1999. Les progrès accomplis n'auraient pas été possibles sans votre dynamisme et sans l'engagement constant de nos amis de la communauté internationale, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous espérons donc que notre modeste requête trouvera un écho favorable.

Dans l'intervalle, nous comptons organiser, les 19 et 20 mai 2006, une cérémonie d'adieu et de remerciement à l'ONU et à nos autres amis à l'occasion de l'achèvement, après près de six ans, de la mission actuelle. Nous espérons que vous honorez de votre présence cette cérémonie, pour laquelle des invitations seront adressées aux dirigeants des gouvernements et organismes qui ont apporté une contribution importante aux efforts des Nations Unies au Timor-Leste depuis 1999.

Le Premier Ministre  
(Signé) Mari Alkatiri